



COMMUNE DE BAELEN

Réf : PU 1797

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Baelen fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **M. et Mme CHARLIER-BEAUSET** demeurant Clos Saint Léonard 6 à 4840 WELKENRAEDT.

Le terrain concerné est situé à **4837 BAELEN, Meuschemen et cadastré division 1, section D n°280N.**

Le projet est de type : **CONSTRUCTION D'UNE HABITATION ET D'UN ABRI DE JARDIN**

et présente les caractéristiques suivantes :

Application des articles D.IV.40 et D.VIII.6 du CoDT : la demande de permis d'urbanisme s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation Corman n°10.025-3/118 par :

- la zone de construction ;
- le niveau du rez-de-chaussée ;
- les matériaux ;
- la composition du mur mitoyen.
- l'abri de jardin ;
- la volumétrie ;
- la modification du relief du sol ;

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Baelen, service urbanisme, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Madame ML Deliège (087/76.01.21 ou urbanisme@baelen.be).

L'avis est affiché du 1^{er} septembre 2017 au 21 septembre 2017.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 6 septembre au 21 septembre 2017 au Collège communal de Baelen, datées et identifiées incluant l'adresse postale :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be.

Par le Collège,

La Directrice générale,

C. PLOUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FYON